



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

PROCÈS-VERBAL de la session régulière du conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le 18 octobre 2022 à 16 h 30 au 1166, boulevard Laure, à Sept-Îles, à la salle du conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Monsieur Steeve Beaupré, préfet suppléant et maire de la ville de Sept-Îles
Madame Guylaine Lejeune, conseillère, ville de Sept-Îles
Monsieur Mario Gaumont, conseiller, ville de Port-Cartier
Monsieur Raynald Duguay, conseiller, ville de Port-Cartier

ABSENTS :

Monsieur Alain Thibault, préfet et maire de la ville de Port-Cartier
Madame Charlotte Audet, conseillère, ville de Sept-Îles

Ouverture de la session

Le préfet suppléant, monsieur Steve Beaupré, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session régulière à 16 h 30.

2022-10-1018

Adoption de l'ordre du jour de la session régulière du mardi 18 octobre 2022

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Raynald Duguay,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session régulière du mardi 18 octobre 2022 tel que présenté et en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert."

2022-10-1019

Adoption du procès-verbal de la session régulière du 20 septembre 2022

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Guylaine Lejeune,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session régulière du 20 septembre 2022 tel que présenté."

2022-10-1020

Liste des engagements de la MRC de Sept-Rivières pour la période du 14 septembre au 2 octobre 2022 ainsi que du 3 au 12 octobre 2022 : Dépôt

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la liste des engagements de la MRC de Sept-Rivières pour la période du 14 septembre au 2 octobre 2022 totalisant 6 108.94 \$, ainsi que celle pour la période du 3 au 12 octobre 2022 totalisant 5 587.64 \$ soient déposées au conseil."

(Voir annexe A)

2022-10-1021

Liste sélective des déboursés de la MRC de Sept-Rivières pour la période du 14 septembre au 12 octobre 2022 : Dépôt et approbation

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Raynald Duguay,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la liste sélective des déboursés de la MRC de Sept-Rivières pour la période du 14 septembre au 12 octobre 2022 totalisant 578 674.59 \$ soit déposée au conseil et approuvée."

(Voir annexe B)

2022-10-1022

Liste sélective des déboursés du TNO Lac-Walker pour la période du 14 septembre au 12 octobre 2022 : Dépôt et approbation

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Guylaine Lejeune,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la liste sélective des déboursés du TNO Lac-Walker pour la période du 14 septembre au 12 octobre 2022 totalisant 24 210.82 \$ soit déposée au conseil et approuvée."

(Voir annexe C)

2022-10-1023

État comparatif des revenus et dépenses de la MRC de Sept-Rivières au 30 septembre 2022 : dépôt

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE l'état comparatif des revenus et dépenses de la MRC de Sept-Rivières au 30 septembre 2022, soit déposé au conseil."

2022-10-1024

État comparatif des revenus et dépenses du TNO Lac-Walker au 30 septembre 2022 : dépôt

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Raynald Duguay,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE l'état comparatif des revenus et dépenses du TNO Lac-Walker au 30 septembre 2022 soit déposé au conseil."

2022-10-1025

État comparatif des revenus et dépenses de la MRC de Sept-Rivières dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022 : dépôt

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Guylaine Lejeune,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE l'état comparatif des revenus et dépenses de la MRC de Sept-Rivières, dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, soit déposé au conseil."

2022-10-1026

État comparatif des revenus et dépenses du TNO Lac-Walker dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022 : dépôt

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE l'état comparatif des revenus et dépenses du TNO Lac-Walker, dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, soit déposé au conseil."

2022-10-1027

Demande de contribution au transport collectif 2022-2024 — Programme d'aide gouvernementale au transport collectif en milieu rural

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières offre les services de transport collectif régional depuis janvier 2011 et qu'elle mandate et appuie financièrement la Corporation de transport adapté de Sept-Îles inc.;

ATTENDU QUE le Programme d'aide au développement du transport collectif 2022-2025 est en vigueur depuis le 4 juillet 2022;

ATTENDU QUE la MRC a déposé par la résolution 2022-05-924 sa demande au ministère en mai 2022;

ATTENDU QUE les principales modifications permettent de déposer une seule demande d'aide financière pour les trois années du PADTC;

ATTENDU QUE l'aide financière « enveloppe maintien des services » est estimée en fonction des résultats de 2019, sans excéder 75 % des dépenses totales admissibles d'une année donnée;

ATTENDU QUE les résultats de 2019 démontrent une participation du ministère des Transports de 150 000 \$ pour 10 314 déplacements effectués;

ATTENDU QU'il est nécessaire de déposer un budget prévisionnel pour les années 2022, 2023 et 2024;

ATTENDU QUE la MRC doit soumettre une résolution indiquant, pour chacune des années, le nombre annuel de déplacements prévus, le montant de l'aide financière désirée ainsi que les prévisions de revenus et dépenses;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a conclu une entente sectorielle avec le MAMH visant le maintien et la bonification de l'offre de services en transport. Une participation de 40 500 \$ est prévue pour le financement du transport Interbus pour 2022-2023-2024;

ATTENDU QUE la MRC est responsable des surplus et des déficits et que les surplus doivent être réinvestis dans le service de transport collectif.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Raynald Duguay,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Alain Lapierre, directeur général, à déposer au ministère des Transports une demande de contribution financière de 150 000 \$ par année pour le maintien du transport collectif Interbus sur le territoire de la MRC de Sept-Rivières pour les années 2022-2023-2024;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve le budget 2022 Interbus soumis par la Corporation de transport adapté de Sept-Îles ainsi que les prévisions budgétaires 2023 et 2024;

QUE la MRC informe le ministère qu'il est prévu d'effectuer un nombre annuel de déplacements estimé pour les années suivantes :

- 2022 : 7 500
- 2023 : 10 250
- 2024 : 10 500

QUE le préfet et le directeur général soient autorisés à signer tous protocoles et documents nécessaires avec le ministère des Transports ainsi qu'avec la Corporation de transport adapté de Sept-Îles inc."

2022-10-1028

Octroi d'une aide financière dans le cadre du programme SE-Volet 2 garderie en milieu familiale

ATTENDU le dépôt des projets SG-03-2022 et SG-04-2022.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Guylaine Lejeune,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières confirme une subvention de 5 000 \$ à madame Mélanie Therrien dans le cadre de son programme de soutien de garderie en milieu familial;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières confirme une subvention de 5 000 \$ à madame Pascale Prevareault dans le cadre de son programme de soutien de garderie en milieu familial;

QUE les sommes soient prises à même le poste MRC - Projet spéciaux."

2022-10-1029

Adhésion au programme d'assurance collective de la Fédération québécoise des municipalités et à un contrat d'assurance collective

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités (ci-après la « FQM ») a mis sur pied un programme d'assurance collective régi par l'un de ses règlements (le « Programme »);

ATTENDU QU'à cette fin, la FQM a procédé à un appel d'offres portant le numéro FQM-2021-002 en date du 5 juillet 2021;

ATTENDU QUE pour donner suite à ce processus d'appel d'offres, la FQM est devenue Preneur d'un contrat d'assurance collective auprès de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie (ci-après : le « Contrat »);

ATTENDU QUE la FQM a mandaté sa filiale FQM Assurances inc., courtier en assurance collective, le mandat de veiller à l'application du Contrat et de conseiller les municipalités, leurs fonctionnaires et employés et les membres des conseils municipaux quant à toutes questions où un permis de courtier est nécessaire en vertu de la Loi sur la distribution de produits et de services financiers, c. D-9.2;

ATTENDU QU'en vertu du Code municipal du Québec et de la Loi sur les cités et villes, une municipalité, une MRC ou un organisme municipal peut adhérer au bénéfice de ses fonctionnaires et employés et membres de son conseil, à un contrat d'assurance collective dont le Preneur est la FQM;

ATTENDU QUE le Contrat est entré en vigueur le 1er janvier 2022;

ATTENDU QUE le Contrat est renouvelable automatiquement toutes les années.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

“QUE la MRC de Sept-Rivières adhère pour le bénéfice de ses fonctionnaires et employés et des membres du conseil municipal au Programme et soit régi par le Contrat en date du 1^{er} janvier 2023;

QUE la MRC de Sept-Rivières paie les primes afférentes à l’année de couverture ainsi que toutes les primes et ajustement de primes pour chaque année d’assurance subséquente;

QUE la MRC respecte les termes et conditions du Programme et du Contrat;

QUE la MRC maintienne sa participation au Programme en souscrivant, sans formalité additionnelle, à tout contrat d’assurance collective conclut par la FQM pour donner suite à un appel d’offres en remplacement du Contrat et en y respectant les termes et conditions;

QUE la MRC maintienne les couvertures d’assurance prévues au Contrat ou à tout contrat le remplaçant, et ce, jusqu’à ce que la Municipalité mette fin, conformément au Règlement, à sa participation en transmettant à la FQM un préavis écrit d’au moins un (1) année mentionnant son intention de ne plus participer au Programme;

QUE la MRC donne le pouvoir à son directeur général d’accomplir tout acte et de transmettre tout document découlant de l’adhésion de la Municipalité au Contrat ou à tout contrat le remplaçant;

QUE la MRC autorise FQM Assurances inc. et toute firme d’actuaire-conseils désignée par cette dernière, à avoir accès à son dossier d’assurance collective auprès de l’assureur dans le respect des règles de protection des renseignements personnels;

QUE la MRC accorde à FQM Assurance inc. et toute firme d’actuaire-conseils désignée par cette dernière, le mandat d’agir à titre d’expert conseil et courtier exclusif en assurance collective et qu’elles soient les seules personnes attitrées et autorisées à représenter celle-ci auprès de l’assureur désigné relativement à l’application du régime d’assurance collective;

QUE la présente résolution ne limite en rien le droit de la FQM de révoquer ses mandataires désignés et y substituer un autre;

QUE la présente résolution soit immédiate et révoque toute autre résolution accordée antérieurement portant sur le même objet que la présente résolution, sans autre avis.”

2022-10-1030

Autoriser madame Rachel Gagnon, coordonnatrice territoriale en développement social, et monsieur Alain Thibault, préfet, à assister au Colloque régional « Bien vivre et vieillir chez soi dans sa communauté »

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Raynald Duguay,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise madame Rachel Gagnon, coordonnatrice territoriale en développement social, et monsieur Alain Thibault, préfet, à assister au Colloque régional « Bien vivre et vieillir chez soi dans sa communauté » qui aura lieu à Sept-Îles les 17 et 18 novembre 2022;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le remboursement des dépenses, selon le règlement en vigueur."

2022-10-1031

Arrérages de taxes - Matricule 9173 12 9020 00 0000 (3, chemin du Lac Daigle)

ATTENDU les arrérages de taxes impayées pour l'immeuble matricule 9173 12 9020 00 0000, correspondant au 3, chemin du Lac Daigle, propriété de la Succession de feu Jean-Guy Maheu.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Guylaine Lejeune,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE mandat soit confié à l'étude Besnier cabinet d'avocats inc., de déposer une demande de recouvrement de taxes impayées devant la Cour Municipale de la ville de Sept-Îles, concernant les arrérages de taxes municipales impayées pour l'immeuble matricule 9173 12 9020 00 0000 correspondant au 3, chemin du Lac Daigle propriété de la Succession de feu Jean-Guy Maheu et de prendre les mesures d'exécution du jugement à intervenir pour en assurer le paiement."

2022-10-1032

Fondation régionale Hôpital de Sept-Îles - Contribution « Opération Nez Rouge 2022 »

ATTENDU QUE la Fondation régionale de l'Hôpital de Sept-Îles a été choisie par Opération Nez Rouge pour offrir un service de raccompagnement sur le territoire de la MRC de Sept-Rivières pour la période des fêtes 2022;

ATTENDU la demande de soutien financier déposée le 11 octobre 2022 afin d'obtenir de l'aide pour le redémarrage de ce service;

ATTENDU QUE la MRC est un partenaire de la première heure et que la sécurité des citoyens est une priorité pour la MRC.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières verse une contribution de 2 500 \$ à la Fondation régionale de l'Hôpital de Sept-Îles pour le démarrage du service de raccompagnement « Opération Nez Rouge 2022 »;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « MRC Projets Spéciaux »;

QUE le directeur général soit autorisé à signer les documents nécessaires à cette contribution."

2022-10-1033

Autorisation de signature d'une entente relative à l'exploitation de la station récréotouristique Gallix

ATTENDU QUE le comité de relance de la station de ski Gallix inc. est propriétaire d'un centre de ski alpin et de sports d'hiver, lequel est situé dans les limites de la ville de Sept-Îles, pour l'avoir acquis en 1998;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a reconnu par le règlement n° 04-2006, la station de ski Gallix en tant qu'équipement à caractère supralocal;

ATTENDU QU'il y a lieu de fixer les modalités de l'aide financière à être versée pour assurer la bonne marche de la station de ski et des obligations de chaque partenaire dans le cadre d'une entente.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Raynald Duguay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

“QUE la MRC de Sept-Rivières approuve le projet d'entente relative à l'exploitation de la station récréotouristique Gallix, pour une durée maximale d'un (1) an, à intervenir entre le comité de relance de la station de ski Gallix inc, la ville de Port-Cartier, la ville de Sept-Îles et la municipalité régionale de comté de Sept-Rivières;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Alain Thibault, préfet, et monsieur Alain Lapierre, directeur général, à conclure et à signer, pour et au nom de la MRC, l'entente mentionnée ci-dessus et à signer tous les documents s'y afférant;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières confirme une participation au montant de 330 000 \$ comme contribution de la MRC au maintien de la Station de Ski Gallix pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « MRC – FRR- Station de ski ».”

2022-10-1034

Adoption d'allocations d'aide au logement retenu dans le cadre du Fonds soutien aux initiatives du milieu – Volet Stage

ATTENDU QUE la Ville de Port-Cartier et de Sept-Îles conclut une entente relative à la stratégie pour lutter contre la baisse démographique avec la MRC de Sept-Rivières;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a créé un fonds de soutien aux initiatives pour lutter contre la baisse démographique du milieu dont un volet d'aide au logement pour stagiaire;

ATTENDU QUE les recommandations du comité d'analyse concernant la demande d'allocation.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Guylaine Lejeune,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte les demandes d'allocations d'aide au logement pour stagiaire présenté dans le cadre du Fonds de Soutien aux Initiatives du Milieu en accordant une aide financière pouvant aller jusqu'à un maximum de 1 500 \$ au demandeur suivant :

- Gabrielle Cataford

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire Contributions – autres – développement;

QUE le directeur général et la directrice des finances soient autorisés à signer tous les documents s'y rapportant."

2022-10-1035

Autorisation de signature d'une entente avec Corporation de transport adapté de Sept-Îles

ATTENDU le projet soumis visant l'accès gratuit au service TAXIBUS pour les usagers à faible revenu en situation de précarité pour les années 2023 et 2024;

ATTENDU le protocole d'entente à intervenir à cette fin entre la MRC et la Corporation de transport adapté de Sept-Îles établissant les modalités dudit projet et le versement de contributions financières à cette fin.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Alain Lapierre à signer le Protocole d'entente « Transport Taxibus-Usagers à faible revenu » à intervenir avec la Corporation de transport adapté de Sept-Îles, lequel valant comme si ici au long reproduit;

QUE la MRC affecte à la réalisation dudit protocole d'entente une somme maximale de 88 601\$ à même le poste budgétaire MRC-Projets spéciaux.

2022-10-1036

Octroi du contrat - Analyse de l'eau potable et entretien du système du centre communautaire Jean-Luc Lefrançois au Lac Daigle

ATTENDU QU'en vertu du règlement sur la qualité de l'eau potable, il est nécessaire de procéder à des analyses bactériologiques et physico chimiques du système de filtration du centre communautaire au Lac Daigle;

ATTENDU l'offre de services # E-31654 reçue en date du 5 octobre 2022 de la société Eurofins-EnvironeX;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Raynald Duguay

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

"QUE le contrat pour Analyse de l'eau potable et entretien du système du centre communautaire Jean-Luc Lefrançois au Lac Daigle soit

octroyé de gré à gré à l'entreprise Eurofins-EnvironeX, et ce, au montant de 7 232.00 \$, excluant les taxes applicables;

QUE les sommes budgétaires nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « TNO - Analyse de l'eau »;

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise le directeur général et la directrice des finances à signer le contrat et tout autre document s'y rattachant."

2022-10-1037

Radiation de solde de taxes sur l'immeuble du matricule F.0404.68.3226.00.0000

ATTENDU la créance au montant de 29.00 \$ pour taxes municipales impayées et intérêts du matricule F.0404.68.3226.00.0000;

ATTENDU QUE la fiche du contribuable pour l'immeuble correspondant au matricule F.0404.68.3226.00.0000 a été annulée par l'évaluateur rétroactivement à 2021 en raison de la fin du bail de villégiature émis sur ledit immeuble;

ATTENDU QU'il y a lieu de radier les taxes courus depuis la date effective de la mise à jour du rôle concernant ladite unité d'évaluation.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Guylaine Lejeune,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil autorise la radiation des arrérages de taxes en capital et intérêts courus pour l'immeuble correspondant au matricule F.0404.68.3226.00.0000, depuis la date effective de la mise à jour du rôle par l'évaluateur, au montant de 29.00 \$."

2022-10-1038

Attribution des fonctions d'inspecteurs et autres à la MRC de Sept-Rivières

ATTENDU QUE le conseil de la MRC, sur recommandation de la direction générale à la suite de mouvement de son personnel, recommande une mise à jour relative à l'attribution de fonctions d'inspection, d'application réglementaire et de gestion d'ententes de délégation conclues avec le gouvernement du Québec.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE Messieurs Philippe Gagnon et Kevin Tremblay agissent comme inspecteurs désignés au sens de l'article 2.1.1 du *Règlement relatif aux permis et certificats, aux conditions préalables à l'émission de permis de construction*, ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et construction et de tout autres règlement adoptés par la MRC dont l'application relève de l'inspecteur;

QUE Messieurs Philippe Gagnon et Kevin Tremblay agissent comme responsables de l'application des règlements provinciaux pour lesquels la gestion est déléguée à la MRC sur le territoire de ses TNO, dont notamment, mais de façon non limitative le *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées*, le *Règlement sur les eaux souterraines* et le *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles*;

QUE Messieurs Alain Lapierre, Philippe Gagnon, Kevin Tremblay et Hervé Deraps agissent comme employés désignés au sens de l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales relatif à la gestion des cours d'eau*;

QUE Messieurs Alain Lapierre, Philippe Gagnon, Hervé Deraps et Kevin Tremblay agissent comme employés désignés par la MRC dans le cadre de l'*Entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État*."

2022-10-1039

Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2022-526 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 de la ville de Sept-Îles

ATTENDU QUE le conseil de la ville de Sept-Îles désire amender son règlement de zonage n° 2007-103;

ATTENDU QUE le règlement n° 2022-526 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 a été adopté conformément à la *Loi* par le conseil de la ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (137.2 et suivants), le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de zonage face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Raynald Duguay,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2022-526 de la ville de Sept-Îles est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2022-10-1040

Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2022-527 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 de la ville de Sept-Îles

ATTENDU QUE le conseil de la ville de Sept-Îles désire amender son règlement de zonage n° 2007-103;

ATTENDU QUE le règlement n° 2022-527 amendant le règlement de zonage n° 2007-103 a été adopté conformément à la *Loi* par le conseil de la ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (137.2 et suivants), le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de zonage face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2022-527 de la ville de Sept-Îles est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2022-10-1041

Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2022-528 amendant le règlement n° 2007-102 « Plan d'urbanisme » de la ville de Sept-Îles

ATTENDU QUE le conseil de la ville de Sept-Îles désire amender son règlement n° 2007-102 « Plan d'urbanisme »;

ATTENDU QUE le règlement 2022-528 amendant le règlement n° 2007-102 « Plan d'urbanisme » a été adopté conformément à la *Loi* par le conseil de la ville de Sept-Îles;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (art. 109.6 et suivants), le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au plan d'urbanisme face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Raynald Duguay,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2022-528 de la ville de Sept-Îles est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2022-10-1042

Résolution n° 2209-587 de la ville de Sept-Îles - Dérogation mineure n° 2022-063

ATTENDU QUE le conseil de la ville de Sept-Îles a adopté la résolution n° 2209-587 concernant l'acceptation conditionnelle de la demande de dérogation mineure n° 2022-063;

ATTENDU QUE cette résolution a été transmise à la MRC de Sept-Rivières conformément aux dispositions de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Mario Gaumont,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières avise la ville de Sept-Îles qu'il n'entend pas se prévaloir des pouvoirs prévus au quatrième alinéa de l'article 145.7 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*."

2022-10-1043

Levée de la session

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Guylaine Lejeune,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session régulière du 18 octobre 2022 soit levée à 16 h 58."

Steeve Beaupré
[Steeve Beaupré \(Nov 28, 2022 09:13 EST\)](#)

Steeve Beaupré
 Préfet suppléant

Alain Lapierre

Alain Lapierre
 Directeur général et greffier-trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec.

Steeve Beaupré
[Steeve Beaupré \(Nov 28, 2022 09:13 EST\)](#)

Steeve Beaupré
 Préfet suppléant

ANNEXE A

PAR NUMERO DE BON D'ACHAT

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER	
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP	TOTAL NON LIQUIDE
ADM-000315	Formations web Visag Formations web Visages régionaux DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE	19-09-22 2022-09	19-09-22	VISA50	VISA DESJARDINS		jpren
02 69000 454	Formations web Visages régionaux	1.0000 255.0000	255.00	TT	12.75	25.44	293.19 267.72
	TOTAL		255.00		12.75	25.44	293.19 267.72
ADM-000321	Formation TCJSI Formation TCJSI DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE	28-09-22 2022-09	28-09-22	CARR50	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DUPL		jpren
02 59020 454	Formation TCJSI	1.0000 20.0000	20.00	NN	.00	.00	20.00 20.00
	TOTAL		20.00		0.00	0.00	20.00 20.00
ADM-000322	Vestes avec logo de Vestes avec logo de la MRC DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE	29-09-22 2022-09	29-09-22	IMPR50	IMPRIMERIE B & E ENR.		jpren NO SOUMISSION: P-6670
02 19000 342	Vestes avec logo de la MRC	1.0000 3038.8800	3,038.88	TT	151.94	303.13	3,493.95 3,190.44
	TOTAL		3,038.88		151.94	303.13	3,493.95 3,190.44
FRR-000035	Billets numérotés - Billets numérotés - CTASI - Entente en transport DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE	27-09-22 2022-09	27-09-22	IMPR50	IMPRIMERIE B & E ENR.		jpren NO SOUMISSION: 29267
02 37010 952	Billets numérotés - CTASI - Entente en transport	1.0000 2002.0000	2,002.00	TT	100.10	199.70	2,301.80 2,101.85
	TOTAL		2,002.00		100.10	199.70	2,301.80 2,101.85
4 ENREGISTREMENT(S)	GRAND-TOTAL		5,315.88		264.79	528.27	6,108.94 5,580.01

PAR NUMERO DE BON D'ACHAT

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER	
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP	TOTAL NON LIQUIDE
ADM-000324	Chandails identifiés Chandails identifiés pour la Foire nationale de l'emploi DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE	04-10-22 2022-10	04-10-22	LAMA50	LA MAISON DE PUBLICITE		jpren
						NO SOUMISSION: 17282	
02 69000 340	Chandails identifiés pour la Foire nationale de l'	2.0000	31.0000	62.00	TT	3.10 6.18	71.28 65.09
	TOTAL		62.00	3.10	6.18	71.28	65.09
ADM-000326	Services professionn Services professionnels règlementation carrières et sablières TOTALEMENT DESENGAGE DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE	20-09-22 2022-09	20-09-22	BESN50	BESNIER CABINET D'AVOCATS INC		jpren
02 68000 412	Services professionnels règlementation carrières e	1.0000	673.7500	673.75	TT	33.69 67.21	774.65 0.00
	TOTAL		673.75	33.69	67.21	774.65	0.00
ADM-000327	Entente sectorielle Entente sectorielle MRC CN - Migration site web Habitez la CN TOTALEMENT DESENGAGE DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE	01-09-22 2022-09	01-09-22	ATR50	ATR DE LA CÔTE-NORD		jpren
02 69000 414	Entente sectorielle MRC CN - Migration site web Ha	1.0000	797.5000	797.50	TT	39.88 79.55	916.93 0.00
	TOTAL		797.50	39.88	79.55	916.93	0.00
ADM-000328	Formation administra Formation administration TOTALEMENT DESENGAGE DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE	21-09-22 2022-09	21-09-02	FOND26	FONDS LOCAUX DE SOLIDARITÉ FTQ		jpren
02 13000 454	FORMATION ET PERFECT. - ADM.	1.0000	1025.0000	1,025.00	TT	51.25 102.24	1,178.49 0.00
	TOTAL		1,025.00	51.25	102.24	1,178.49	0.00
ADM-000329	Cartouche d'encre po Cartouche d'encre pour la timbreuse TOTALEMENT DESENGAGE DEMANDE PAR: JOANNE PARENT	03-10-22 2022-10	03-10-22	NUME50	NUMERIK SOLUTIONS D'AFFAIRES		jpren

PAR NUMERO DE BON D'ACHAT

# BON D'ACHAT	DESCRIPTION	DATE COMM.PÉR.	DATE REQ.	# FOUR.	FOURNISSEUR	NOM USAGER			
						TOTAL	NON LIQUIDE		
#G\L	DESCRIPTION QUANTITE	PRIX	MONTANT	CODE	TPS	TVP			
02 13000 517	LOCATIONS D'AMEUBLEMENT (70%)								
	1.0000	226.8000	226.80	TT	11.34	22.62	260.76	0.00	
02 68000 517	LOCATIONS AMEUBLEMENT (30%)								
	1.0000	97.2000	97.20	TT	4.86	9.70	111.76	0.00	
	TOTAL		324.00		16.20	32.32	372.52	0.00	
ADM-000330	Chandails pour Foire nationale de l'emploi Chandails pour Foire nationale de l'emploi DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE	11-10-22 2022-10	11-10-22	DELA50	DELAROSBIL, CINDY		jpren		
02 69000 340	Chandails pour Foire nationale de l'emploi								
	2.0000	19.9800	39.96	TT	2.00	3.99	45.95	41.95	
	TOTAL		39.96		2.00	3.99	45.95	41.95	
ADM-000331	Vestes Octane brodée - nouveau logo Vestes Octane brodées - nouveau logo DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE	03-10-22 2022-10	03-10-22	IMPR50	IMPRIMERIE B & E ENR.		jpren		
02 19000 342	Vestes Octane brodées - nouveau logo								
	36.0000	53.4633	1,924.68	TT	96.23	191.99	2,212.90	2,020.67	
	TOTAL		1,924.68		96.23	191.99	2,212.90	2,020.67	
SECU-000003	Accessoire équipement sonorisation sécurité civile Accessoire équipement sonorisation sécurité civile TOTALEMENT DESENGAGE DEMANDE PAR: ALAIN LAPIERRE	03-10-22 2022-10	03-10-22	VISA50	VISA DESJARDINS		jpren		
02 23000 725	Accessoire équipement sonorisation sécurité civile								
	1.0000	12.9900	12.99	TT	.64	1.29	14.92	0.00	
	TOTAL		12.99		0.64	1.29	14.92	0.00	
8 ENREGISTREMENT(S)	GRAND-TOTAL		4,859.88		242.99	484.77	5,587.64	2,127.71	

ANNEXE B

DATE 13-10-2022 08:17
IMPRIME LE: 13-10-2022
M.R.C. DE SEPT-RIVIERES

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES
BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

PAGE 1

DETAILLE

DU 14-09-2022 AU 12-10-2022

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
MAP DESIGN MAOD50	30-09-22	10391 CIRC.	006658	666.86	ENVIRONNEMENT - ADM. ET INFOR	02 45000 414	666.86
STAPLES AVANTAGE STAP50	29-09-22	10392 CIRC.	60425642	.12	FOURNITURES DE BUREAU-ADM (30%	02 68000 670	64.92
			60415151	35.50	FOURNITURES DE BUREAU-ADM (30%	02 68000 670	
				29.30	FOURN. BUREAU - DÉV. ÉCONOMIQU	02 62100 670	
MINISTRE DES FINANCES 0	12-10-22	10394 CIRC.	G/L	66,803.00		55 16920 000	66,803.00
		TOTAUX	3 CHEQUES	67,534.78			

DU 14-09-2022 AU 12-10-2022

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
BRASSARD BURO INC. BURE50	16-09-22	298	TRAITE 035383	494.38	FOURNITURES DE BUREAU	02 19000 670	494.38
NUMERIK SOLUTIONS D'AFFAI NUME50	16-09-22	299	TRAITE 151238	20.02	LOCATIONS D'AMEUBLEMENT (70%)	02 13000 517	
			151351	8.57	LOCATIONS AMEUBLEMENT (30%)	02 68000 517	
			151389	11.28	LOCATIONS D'AMEUBLEMENT (70%)	02 13000 517	
				4.84	LOCATIONS AMEUBLEMENT (30%)	02 68000 517	
				41.35	LOCATIONS D'AMEUBLEMENT (70%)	02 13000 517	
				17.71	LOCATIONS AMEUBLEMENT (30%)	02 68000 517	103.77
NUMERIK SOLUTIONS D'AFFAI NUME50	23-09-22	300	TRAITE 151483	14.08	LOCATIONS D'AMEUBLEMENT (70%)	02 13000 517	
				6.05	LOCATIONS AMEUBLEMENT (30%)	02 68000 517	
				8.61	LOCATIONS AMEUBLEMENT (30%)	02 68000 517	28.74
IMAGERIE OPTIK 360 INC. OPTI50	23-09-22	301	TRAITE 2022-372	179.36	NOUVELLE IMAGE ET PLAN COMMUNI	02 19000 342	179.36
SEPT-ÎLES MOTOSPORTS SEPT50	23-09-22	302	TRAITE 86703	145.22	ESSENCE ET AUTRES (VÉHICULES)	02 68000 631	145.22
COMITÉ DE RELANCE DE LA COMIT50	21-09-22	303	TRAITE 2022091016	300,000.00	C\R - DIVERS	54 13950 000	300,000.00
APAME DE L'EST DE LA CÔTE APAME50	23-09-22	304	TRAITE FAS2021-01FINAL	20,000.00	FRR-PROJETS MILIEU DE VIE	02 59200 971	20,000.00
OFFICE MUNICIPAL D'HABITA OFFI50	23-09-22	305	TRAITE FAS-2021-01-V2	20,000.00	PROJETS - ALLIANCE (FQIS)	02 59100 971	20,000.00
ARGUS ENVIRONNEMENT ARGUS50	23-09-22	306	TRAITE 1049	2,961.76	PGMR - SERVICES PROFESSIONNELS	02 45400 411	2,961.76
VOYAGES TOUR MONDE INC. VOYA50	23-09-22	307	TRAITE 185577CR	661.52	DEPLACEMENTS ELUS	02 11000 310	
			188958	894.33	DEPLACEMENTS ELUS	02 11000 310	
			188959	894.33	FRAIS DEPLACEMENT - AUTRES DÉV	02 69000 310	1,127.14
COTE-NORD SANITATION INC COTE50	29-09-22	308	TRAITE 376110	88.25	ARTICLES MÉNAGERS ET ARTICLES	02 19000 665	88.25
MUNICIPALITÉ TNO LAC WALK TNO50	29-09-22	309	TRAITE FR-01082022	466.94	VERSEMENTS-FONDS RÉGIONAL	02 32000 959	
				70.04	SERVICES RENDUS ADM. - DROITS	01 23169 000	396.90
VILLE DE SEPT-ILES VILL50	29-09-22	310	TRAITE FR-01082022	60,720.51	VERSEMENTS-FONDS RÉGIONAL	02 32000 959	
				9,108.08	SERVICES RENDUS ADM. - DROITS	01 23169 000	51,612.43
GROUPE SYSTÈME FORÊT GROUP50	07-10-22	311	TRAITE 29854	143.72	AUTRES DÉPENSES VILLÉGIATURE	02 68000 499	143.72
LE GOFF, SOLÈNE LEGOFF50	07-10-22	312	TRAITE FD30092022	247.80	DÉPLACEMENTS ET AUTRES (DÉVEL.	02 62100 310	247.80
MRC DE MANICOUAGAN MANI50	07-10-22	313	TRAITE 87244	7,000.00	FRR-PROJETS REGIONAUX	02 62900 971	7,000.00
NUMERIK SOLUTIONS D'AFFAI NUME50	07-10-22	314	TRAITE 152013	11.86	LOCATIONS D'AMEUBLEMENT (70%)	02 13000 517	
			152177	5.08	LOCATIONS AMEUBLEMENT (30%)	02 68000 517	
				23.17	LOCATION D'AMEUBLEMENT ET EQUI	02 62100 517	40.11
GAGNON, PHILIPPE GAGN50	07-10-22	315	TRAITE FD05/10/2022	2,071.65	DEPLACEMENTS - AMÉN., URBAN.,	02 61000 310	2,071.65

DATE 13-10-2022 08:17
IMPRIME LE: 13-10-2022
M.R.C. DE SEPT-RIVIERES

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES DEPOTS DIRECTS
BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

PAGE 3
DETAILLE

DU 14-09-2022 AU 12-10-2022

NOM	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
-----	------	-------------	-----------	---------	-------------	------	-----------

NUMERO DU FOURNISSEUR

TOTAUX			18 DEPOTS	406,641.23			
--------	--	--	-----------	------------	--	--	--

DU 14-09-2022 AU 12-10-2022

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
COGECO CÂBLE INC. COGE50	15-09-22	1186 EPURE	120022953048	48.26	TELEPHONE (70%)	02 19000 331	
				20.67	TÉLÉPHONE, CÂBLE (30%)	02 68000 331	68.93
BANQUE DE MONTRÉAL BMO50	16-09-22	1187 EPURE	SEPTEMBRE2022	28.74	FRAIS DE BANQUE	02 99200 496	28.74
PME PLUS PMEP50	19-09-22	1188 EPURE	SEPTEMBRE2022	7,452.09	ASSURANCES COLLECTIVES A PAYER	55 13870 000	7,452.09
PME PLUS PMEP50	19-09-22	1189 EPURE	SGSEPTEMBRE2022	45.90	PROGRAMMES EMPLOYÉS - SANTÉ	GL 02 19000 419	45.90
TELUS MOBILITE TELU25	23-09-22	1190 EPURE	17631019158	88.72	TELEPHONE, CÂBLE (70%)	02 13000 331	
				38.02	TÉLÉPHONE, CÂBLE (30%)	02 68000 331	126.74
TELUS QUEBEC TELU50	23-09-22	1191 EPURE	10092022	126.47	LOCAL À PORT-CARTIER-INTERNET	02 62100 335	
				30.18	TELEPHONE (70%)	02 19000 331	
				12.96	TÉLÉPHONE, CÂBLE (30%)	02 68000 331	169.61
VISA DESJARDINS VISA50	23-09-22	1192 EPURE	0001194501	244.90	FRAIS ENQUÊTE ET COLLECTION -	02 62100 419	
			160444	109.23	LOI ET GREFFE - SERVICES DE FO	02 12000 454	
			17125040074	57.49	FORMATION - AUTRES DÉVELOPPEME	02 69000 454	
			43786-1	177.31	FRAIS DE DEPL. - SANTÉ & BIEN-	02 59000 310	
			FAVW023416	1,034.78	CONSEIL - CONGRÈS ET DÉLÉGATIO	02 11000 346	
			M76682859	150.00	CONGRÈS ET DÉLÉGATION - SANTÉ	02 59000 346	1,773.71
BANQUE CIBC CIBC50	22-09-22	1193 EPURE	SEPTEMBRE2022	25.11	FRAIS DE BANQUE	02 99200 496	25.11
BELL MOBILITY INC. BELL50	23-09-22	1194 EPURE	1792022	162.86	TELEPHONE (70%)	02 19000 331	
				69.74	TÉLÉPHONE, CÂBLE (30%)	02 68000 331	232.60
THIBAUT, ALAIN THIB50	28-09-22	1197 EPURE	FD27092022	1,880.84	DEPLACEMENTS ELUS	02 11000 310	1,880.84
FRANCOTYP-POSTALIA CANADA FRAN25	30-09-22	1198 EPURE	RIC22044382	67.48	LOCATIONS D'AMEUBLEMENT (70%)	02 13000 517	
				28.92	LOCATIONS AMEUBLEMENT (30%)	02 68000 517	96.40
RETRAITE QUÉBEC (CARRA) CARRA50	01-10-22	1199 CIRC.	SEPTEMBRE2022	725.35	CARRA A PAYER	55 13890 000	725.35
HYDRO QUÉBEC HYDRO50	01-10-22	1200 CIRC.	632502861411	841.64	ELECTRICITE - 1166 LAURE (80%)	02 19000 681	
				210.41	ÉLECTRICITÉ - BÂTIMENT 1166 LA	02 68000 681	1,052.05
MNP S.E.N.C.R.L. MNP50	01-10-22	1201 CIRC.	10581418	249.50	COMPT. ET VÉRIFICATION (70%)	02 13000 413	
				106.92	COMPTABILITÉ & VÉRIFICATION (3	02 68000 413	356.42
PAGESJAUNES PAGE50	02-10-22	1202 CIRC.	INV03101879	85.77	TELEPHONE (70%)	02 19000 331	
				36.76	TÉLÉPHONE, CÂBLE (30%)	02 68000 331	122.53
PLACE ST-LOUIS PLAC51	01-10-22	1203 CIRC.	OCTOBRE2022	2,033.51	LOYER - LOCAL À PORT-CARTIER	02 62100 511	2,033.51
SOCIETE QUÉBÉCOISE DES IN SOCI50	01-10-22	1204 CIRC.	OCTOBRE2022	3,585.10	ESPACE LOCATIF - ARCHIVES (BAN	02 12200 511	3,585.10
GLOBALPAYMENTS (TPV MRC)	01-10-22	1205 CIRC.	SEPTEMBRE2022	138.93	FRAIS MARCHANDS-TPV	02 68000 496	

DU 14-09-2022 AU 12-10-2022

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
GLOBAL50							138.93
LES PÉTROLES IRVING MARKE PÉTR50	05-10-22	1206 CIRC.	34693781	93.66	ESSENCE ET AUTRES (VÉHICULES)	02 68000 631	93.66
REVENU QUÉBEC (DAS) REVE50	07-10-22	1207 CIRC.	SEPTEMBRE2022	20,966.20	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	55 13840 000	
				13,529.64	R.R.Q. A PAYER	55 13850 000	
				6,810.89	F.S.S. A PAYER	55 13860 000	
				1,689.35	RQAP A PAYER	55 13855 000	
				799.17	CNESST A PAYER	55 13899 000	43,795.25
REVENU CANADA (DAS)-RP000 REVE51	07-10-22	1208 CIRC.	SEPTEMBRE2022	13,791.68	IMPOT FEDERAL A PAYER (RP0001)	55 13815 000	
				2,784.36	ASS.-EMPLOI (REDUIT) A PAYER (55 13825 000	16,576.04
REVENU CANADA (DAS)-RP000 REVE52	07-10-22	1209 CIRC.	SEPTEMBRE2022	2,497.21	IMPOT FEDERAL A PAYER (RP0002)	55 13810 000	
				318.88	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER (RP00	55 13820 000	2,816.09
REGIME DE RETRAITE DES EM RREM0	03-10-22	1210 CIRC.	SEPTEMBRE2022	19,703.28	FONDS DE PENSION A PAYER	55 13875 000	19,703.28
TRANSPHERE - PAYABLE (ACC) TRANS50	01-10-22	1211 CIRC.	29427	23.57	FRAIS DE BANQUE	02 99200 496	23.57
GROUPECHO CANADA INC ECHO50	01-10-22	1212 CIRC.	UGM-0057964	82.60	FRAIS ENQUÊTE ET COLLECTION -	02 62100 419	82.60
SERVICES FINANCIERS DE LA FINA50	11-10-22	1213 CIRC.	OCTOBRE2022	1,045.47	LOCATIONS D'AMEUBLEMENT (70%)	02 13000 517	
				448.06	LOCATIONS AMEUBLEMENT (30%)	02 68000 517	1,493.53
		TOTAUX	26 PRELEV.	104,498.58			

DATE 13-10-2022 08:17
IMPRIME LE: 13-10-2022
M.R.C. DE SEPT-RIVIERES

LISTE SELECTIVE DES DEBOURSES VENANT DES CHEQUES EN CIRCULATION
BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

PAGE 6
DETAILLE

DU 14-09-2022 AU 12-10-2022

NOM	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
-----	------	-------------	-----------	---------	-------------	------	-----------

NUMERO DU FOURNISSEUR

GRAND TOTAUX			47 PAIEMENTS	578,674.59			
--------------	--	--	--------------	------------	--	--	--

ANNEXE C

DATE 13-10-2022 08:14
IMPRIME LE: 13-10-2022
T.N.O. LAC-WALKER

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES CHEQUES
BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

PAGE 1

DETAILLE

DU 14-09-2022 AU 12-10-2022

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
SERGERIE FRANCO *SERG001	05-10-22	2933 CIRC.	000001	32.60	REMBOURS. DE TAXES		32.60
		TOTAUX	1 CHEQUES	32.60			

DATE 13-10-2022 08:14
IMPRIME LE: 13-10-2022
T.N.O. LAC-WALKER

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES DEPOTS DIRECTS
BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

PAGE 2

DETAILLE

DU 14-09-2022 AU 12-10-2022

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
COOPÉRATIVE D'INFORMATIQU CIM50	20-09-22	138	TRAITE FAC0002571	2,155.78	EVALUATION MUNICIPALE	02 15000 417	2,155.78
CONSEIL DES MONTAGNAIS UA CONS75	20-09-22	139	TRAITE FI0100002249	1,192.70	COLLECTE-TRANSPORT-ORDURES	02 45110 446	
				715.62	COLLECTES MATIÈRES RECYCLABLES	02 45210 446	1,908.32
MUNICIPALITE REGIONALE DE MUNI50	20-09-22	140	TRAITE 3273	13.49	QUOTE-PART - RÉVISION DU PGMR	02 45400 951	13.49
VILLE DE SEPT-ILES VILL50	20-09-22	141	TRAITE 80150	389.52	ENFOUISSEMENT SANITAIRE	02 45120 446	389.52
MUNICIPALITE REGIONALE DE MUNI50	26-09-22	142	TRAITE 3277	16,775.75	SERVICES DE GESTION - NON RÉPA	02 19000 419	16,775.75
RESSOURCE DE REINSERTION RESS50	26-09-22	143	TRAITE 9378	182.64	MATIERES RECYCLABLES - TRI	02 45220 446	182.64
MUNICIPALITE REGIONALE DE MUNI50	07-10-22	144	TRAITE 3282	10.55	QUOTE-PART - RÉVISION DU PGMR	02 45400 951	10.55
VILLE DE SEPT-ILES VILL50	07-10-22	145	TRAITE 80214	455.35	ENFOUISSEMENT SANITAIRE	02 45120 446	455.35
		TOTAUX	8 DEPOTS	21,891.40			

DATE 13-10-2022 08:14
IMPRIME LE: 13-10-2022
T.N.O. LAC-WALKER

LISTE SELECTIVE VENANT DE L'HISTORIQUE DES PRELEVEMENTS
BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

PAGE 3

DETAILLE

DU 14-09-2022 AU 12-10-2022

NOM NUMERO DU FOURNISSEUR	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
EUROFINS ENVIRONEX EURO50	23-09-22	270 EPURE	800037	286.29	ANALYSE DE L'EAU	02 41200 411	286.29
HYDRO-QUEBEC HYDR50	21-09-22	271 EPURE	635202594764	156.75	ELECTRICITE - CENTRE COMM. C.	02 70220 681	156.75
HYDRO-QUEBEC HYDR50	21-09-22	272 EPURE	638802587591	696.12	ECLAIRAGE DES RUES	02 34000 681	696.12
VISA DESJARDINS(TNO) VISA50	23-09-22	273 EPURE	202202187682	5.00	SERVICES JURIDIQUES	02 12000 412	5.00
EUROFINS ENVIRONEX EURO50	30-09-22	274 EPURE	796485	1,025.58	ANALYSE DE L'EAU	02 41200 411	1,025.58
BANQUE CIBC CIBC50	21-09-22	276 EPURE	SEPTEMBRE2022	25.00	FRAIS DE BANQUE	02 99200 496	25.00
GLOBALPAYMENT (TPV TNO) GLOB50	03-10-22	277 CIRC.	SEPTEMBRE2022	83.45	FRAIS DE BANQUE	02 99200 496	83.45
TRANSPHERE - PAYABLE (ACC TRANS50	03-10-22	278 CIRC.	29478	8.63	FRAIS DE BANQUE	02 99200 496	8.63
		TOTAUX	8 PRELEV.	2,286.82			

DATE 13-10-2022 08:14

IMPRIME LE: 13-10-2022

T.N.O. LAC-WALKER

LISTE SELECTIVE DES DEBOURSES VENANT DES CHEQUES EN CIRCULATION
BANQUE - COMPTE GENERAL (54 11200 000)

PAGE 4

DETAILLE

DU 14-09-2022 AU 12-10-2022

NOM	DATE	NUMERO ETAT	# FACTURE	MONTANT	DESCRIPTION	# GL	MONT. TOT
NUMERO DU FOURNISSEUR							
		GRAND TOTAUX	17 PAIEMENTS	24,210.82			

Procès-verbal (2022-10-18)

Final Audit Report

2022-11-28

Created:	2022-11-28
By:	Stéphanie Duguay (Stephanie.Duguay@mrc.septrivieres.qc.ca)
Status:	Signed
Transaction ID:	CBJCHBCAABAAUIZrHdEFTJs7WTc2p6GVnakGLA8BgAqh

"Procès-verbal (2022-10-18)" History

-  Document created by Stéphanie Duguay (Stephanie.Duguay@mrc.septrivieres.qc.ca)
2022-11-28 - 1:52:00 PM GMT- IP address: 209.104.122.162
-  Document emailed to Alain Lapierre (alain.lapierre@mrc.septrivieres.qc.ca) for signature
2022-11-28 - 1:52:39 PM GMT
-  Email viewed by Alain Lapierre (alain.lapierre@mrc.septrivieres.qc.ca)
2022-11-28 - 2:02:45 PM GMT- IP address: 76.69.191.49
-  Document e-signed by Alain Lapierre (alain.lapierre@mrc.septrivieres.qc.ca)
Signature Date: 2022-11-28 - 2:03:40 PM GMT - Time Source: server- IP address: 76.69.191.49
-  Document emailed to mairie@ville.sept-iles.qc.ca for signature
2022-11-28 - 2:03:42 PM GMT
-  Email viewed by mairie@ville.sept-iles.qc.ca
2022-11-28 - 2:12:08 PM GMT- IP address: 209.104.102.130
-  Signer mairie@ville.sept-iles.qc.ca entered name at signing as Steeve Beaupré
2022-11-28 - 2:12:58 PM GMT- IP address: 209.104.102.130
-  Document e-signed by Steeve Beaupré (mairie@ville.sept-iles.qc.ca)
Signature Date: 2022-11-28 - 2:13:00 PM GMT - Time Source: server- IP address: 209.104.102.130
-  Agreement completed.
2022-11-28 - 2:13:00 PM GMT